

*Dominique Potier*

Député de Meurthe-et-Moselle

# Le foncier agricole

## un bien commun à protéger et à partager

*Mission d'information commune – décembre 2018*



*« Notre langue donne de la terre trois significations possibles. Elle est d'abord matière, c'est-à-dire la substance organique – l'humus – qui compose un terrain. La terre désigne ensuite le sol, la partie de l'écorce terrestre pouvant être délimitée en surfaces : c'est la parcelle cadastrale. Enfin, la terre renvoie à la planète de l'univers sur laquelle se sont développées la vie puis l'humanité. »*

***Benoît Grimonprez, « La terre : un bien hors du commun »***





# PARTAGER

- Définir l'actif agricole pour permettre une relève générationnelle
- Rétablir l'égalité de droit
- Moderniser les instruments publics
- Un livret vert au service d'un portage partagé et durable
- Le fermage : « une idée neuve » !



# PROTÉGER

- Prendre la mesure : une vision commune
- Vers une « neutralité en termes de dégradation des terres »
- Des règles d'urbanisme cohérentes
- Effacer l'effet spéculatif
- Innover pour un *new deal* rural-urbain





# ANTICIPER

- Une nouvelle géographie de la gouvernance : le territoire au centre
- Une Constitution garante du bien commun
- Une politique alimentaire commune
- Vers un traité Onusien : une seule terre en partage



